

Conseil Départemental des Personnes Accompagnées et Accueillies

De l'Indre

Mercredi 19 décembre 2018

Thème : L'accès au numérique

Présents :

Nadine	Mathieu	Patrick
Ida-Line	Lydie	Brigitte
Karla	Emilie	

Point d'accès au numérique à Châteauroux :

-Médiathèque : mais cela nécessite :

- d'avoir la carte médiathèque (5€ par an)
- d'être de Châteauroux ou de l'agglomération
- limiter à 1heure par jour et par personne sur les ordinateurs mais sinon il y a le wifi gratuit

Le personnel est présent si l'on a besoin d'aide.

-Secours catholique : le mardi de 14h30 à 16h30 ; des bénévoles sont présents pour aider aux démarches, apprendre à se servir d'un ordinateur.

-Service public mais limité à leur propre service (Pôle emploi uniquement pour pôle emploie ; CAF pour la CAF ; CPAM pour Amélie). De plus, ces structures n'étant pas du tout au même endroit dans la ville, il est nécessaire de se déplacer à chaque endroit pour réaliser l'ensemble de ses démarches. « Cela demande beaucoup d'énergie ».

-Service des impôts : pas d'ordinateur pour réaliser seul sa déclaration
La déclaration sur internet est jugée plus simple une fois que celle papier.

Il n'y aurait pas d'ordinateur à la mairie mais du wifi gratuit dans plusieurs points de la ville : place de la mairie, belle isle, les grandes surfaces, cours St Luc.

Nous ne savons pas si des ordinateurs sont à disposition au CCAS, au Conseil Départemental, au centre socio-culturel de Vaugirard ou à la mission locale.

-BGE : propose des initiations gratuites par niveau et un accès internet

-Formation par l'association IFREP qui donne des cours gratuits.

Les personnes accompagnées de l'UDAF ont un ordinateur à la pension de famille mais sans accès internet. Si besoin, ils peuvent utiliser ceux des travailleurs sociaux et demander leur aide.

Collaboration UDAF et Solidarité Accueil : **visa numérique**

Les résidents de l'UDAF vont prendre des cours d'information basique à Solidarité Accueil.

« Quand tu finis ta formation, tu ne peux pas pratiquer, tu perds tout ».

Le matériel numérique est cher. Il est donc difficile d'accès. Et même si l'on a un ordinateur, il faut ensuite surtout payer internet chaque mois.

Un nouveau centre sur le numérique devrait ouvrir. La question est de savoir si on pourra accéder à tous les sites pour l'ouverture des droits.

Préconisations :

-  Avoir une carte de Châteauroux/agglomération avec l'ensemble des points d'accès au numérique (différencier point wifi et ordinateurs disponibles), associations donnant des cours d'informatique...
-  Avoir un classeur/dossier dans les points d'accès numérique avec les démarches pas à pas pour l'ouverture/actualisation des droits au cas où il n'y ait personne pour nous aider.